



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE RODEMACK
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
57570 – TEL. 03 82 83 05 50
E-mail : commune-de-rodemack@wanadoo.fr

Objet : sécurisation des abords de l'école Jean-Marie Pelt

Rodemack, le 20 mai 2022

Chères Rodemackoises, chers Rodemackois,

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la place des Baillis sont désormais achevés avec la mise en place des potelets et des panneaux indiquant la zone 20km/h. La mise en service des bornes escamotables au passage du bus scolaire se fera à partir de lundi 23 mai à 8h30, et va permettre de sécuriser les entrées et sorties de classes, notre priorité depuis le début de ce projet.

Contexte général et rappel

Depuis plusieurs années, la sécurisation aux abords de l'école Jean-Marie Pelt fait débat : vitesse excessive, stationnements dangereux, enfants qui circulent autour des voitures, manque de visibilité, ... Le dispositif qui a été mis en place a pour but d'atténuer ces problèmes et d'inciter à des comportements plus vertueux. Il est le fruit d'une réflexion commune, démarrée en octobre 2020 en réunion publique, poursuivie ensuite au sein d'un comité consultatif, constitué d'élus, de parents d'élèves, ainsi que d'un enseignant.

En janvier 2021, la commune a pris l'initiative d'organiser un test « grandeur nature » durant deux semaines. Nous avons ainsi eu l'occasion de tester plusieurs sens de circulation, y compris la mise en place d'un sens unique. La solution du sens unique a vite été écartée, car trop dangereuse (vitesse excessive des conducteurs, pensant ne trouver aucun vis-à-vis) et inappropriée (car le bus traverse Rodemack dans les deux sens). La fermeture à la circulation de la place des Baillis à l'arrivée du bus a quant à elle rassemblé de nombreux témoignages positifs des parents, enseignants et encadrants du périscolaire. Tous ont salué le fait de permettre aux enfants et aux animateurs du périscolaire de circuler sans danger sur la place. Le chauffeur de bus, qui a régulièrement des problèmes de stationnement, a également salué l'initiative.

C'est dans ce contexte que sur proposition du comité consultatif, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la solution des bornes escamotables, en gardant les deux sens de circulation, et en ajoutant une mesure de limitation de vitesse dans l'ancien bourg.





REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE RODEMACK
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
57570 – TEL. 03 82 83 05 50
E-mail : commune-de-rodemack@wanadoo.fr

Comment fonctionne le dispositif ?

Environ dix minutes avant le passage du bus (vers 8h25, 12h10 et 16h30), les bornes escamotables seront remontées pour sécuriser la place des Baillis. A noter que nous avons choisi de ne pas activer les bornes à 14h car le trafic y est plus fluide.

Elles resteront en position haute durant une vingtaine de minutes, jusqu'au passage du bus.

Concrètement, cela signifie que les voitures garées sur la place des Baillis à ces heures, devront y rester le temps de la manœuvre (environ 15-20 minutes). Pour éviter tout désagrément, nous invitons tous les usagers à anticiper les entrées / sorties de classes, en privilégiant un stationnement rue des remparts (près de la fontaine), place de la fontaine (près du lavoir) ou place de Gargan. Lorsque c'est possible, merci de privilégier les trajets à pied ou à vélo pour désengorger autant que possible le centre bourg. C'est le dispositif qui avait été testé en janvier 2021 avec succès.

Pour la sécurité de tous, la circulation dans le village intra-muros est désormais règlementée en « zone de rencontre », c'est-à-dire une zone limitée à 20km/h, faisant cohabiter piétons, cyclistes et véhicules. Un arrêté a été pris dans ce sens et transmis aux autorités pour mise en application.

Je rappelle enfin que l'installation de potelets aux abords de la place des Baillis a pour but de délimiter les zones sensibles, dangereuses en termes de stationnement. Il va sans dire que ces zones sont donc interdites au stationnement et il est important de respecter cette interdiction.

Enfin, nous sommes conscients que ce nouveau dispositif nécessitera quelques changements d'habitudes, notamment en termes de stationnement et de traversée du village, mais le trafic sera ainsi mieux réparti et permettra à nos enfants d'aller et venir en toute sécurité.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet et particulièrement les membres du comité consultatif pour leur engagement.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes questions.

Très cordialement

Olivier Kormann
Maire de Rodemack